Ressources humaines

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): **- (1995)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RESSOURCES HUMAINES

Les Principes fondamentaux du CICR — que l'institution partage avec les autres composantes du Mouvement — garantissent la neutralité, l'indépendance et l'impartialité des personnes qui travaillent sous son emblème. Quelle que soit leur nationalité, les collaborateurs du CICR, tant au siège que sur le terrain, sont considérés comme faisant partie de l'organisation, aux valeurs de laquelle ils souscrivent. Les membres du personnel recrutés dans les divers pays où se déroulent les opérations du CICR — environ 7 000 en 1995 —, qui travaillent en étroite collaboration avec les expatriés de l'institution, forment la pierre angulaire de toutes les activités. Le personnel des Sociétés nationales joue lui aussi un rôle primordial dans les délégations du CICR. En 1995, au total 538 de leurs collaborateurs ont été mis à disposition par 22 Sociétés nationales. Si la plupart d'entre eux avaient des contrats à durée déterminée, d'autres ont été désignés pour des missions *ad hoc*, afin de répondre à des besoins urgents imprévus. Sur l'ensemble de l'année, 185 postes en moyenne ont été occupés par ces collaborateurs.

Par le passé, des non-Suisses participaient principalement à des activités médicales et de secours. Ensuite, en 1992, le CICR a décidé d'ouvrir toutes les catégories de postes à d'autres nationalités. Aujourd'hui, un nombre sans cesse croissant de collaborateurs originaires de divers pays assument de nouvelles tâches, y compris celle de chef de délégation. Pour encourager cette transition, des collaborateurs présentés par les Sociétés nationales sont maintenant recrutés comme délégués du CICR et mènent toutes les activités traditionnelles de l'institution comme le rétablissement des liens familiaux, les visites de prisonniers de guerre et de détenus politiques, l'organisation de l'assistance et la diffusion des principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du droit international humanitaire.

Constamment soucieux d'améliorer la gestion du personnel, le Département des Ressources humaines a été restructuré pour mettre en œuvre de manière plus efficace les nouvelles initiatives. Par exemple, la carrière de chaque collaborateur au sein du CICR est maintenant suivie de beaucoup plus près, l'accent étant mis désormais sur l'intégration, dans les meilleures conditions, des personnes qui entrent au CICR.

En 1995, le CICR a recruté 293 nouveaux collaborateurs, dont 274 pour le terrain (94 délégués, 22 administrateurs, 5 secrétaires administratives/de direction, 31 secrétaires, 26 interprètes, 17 médecins, 21 spécialistes paramédicaux et 58 techniciens). Des cours complets de formation sont organisés sur place pour les membres du personnel récemment engagés, de sorte qu'ils puissent rapidement assumer leurs responsabilités sur le terrain ou au siège. Un cours de base standard est dispensé à ceux qui ont besoin de se familiariser avec l'institution et son mode de fonctionnement. Une formation plus poussée est offerte au personnel permanent, et ce, dans plusieurs domaines comme le rétablissement des liens familiaux, les secours, la détention, la diffusion du

EN 1995, LE CICR
A DISPOSÉ EN MOYENNE DE :

- 1 029 expatriés, dont 185 mis à disposition par des Sociétés nationales;
- 7 021 employés recrutés localement sous contrat CICR
- 645 collaborateurs au siège.

droit international humanitaire, l'administration et l'informatique. En outre, le CICR a mis au point un programme de formation interactif à l'intention des collaborateurs qui sont envoyés en mission dans un délai très court et qui n'ont pu bénéficier pleinement du cours standard. En quelques heures de travail intensif, ils peuvent apprendre l'essentiel du droit humanitaire et la manière dont le CICR s'acquitte de son mandat de protection et d'assistance en faveur des victimes de la guerre.

PERSONNEL DES SOCIÉTÉS NATIONALES MIS À LA DISPOSITION DES OPÉRATIONS DU CICR (PAR PAYS)

Allemagne	54	Italie	5
Australie	33	Japon	12
Autriche	5	Malaisie	1
Belgique	9	Norvège	30
Canada	39	Nouvelle-Zélande	13
Danemark	46	Pays-Bas	38
États-Unis	13	Portugal	3
Finlande	27	Royaume-Uni	91
France	31	Suède	41
Irlande	19	Suisse	15
Islande	10	Thaïlande	3
TOTAL	538		

N. B. Ces chiffres correspondent au nombre de personnes et non au nombre de postes.
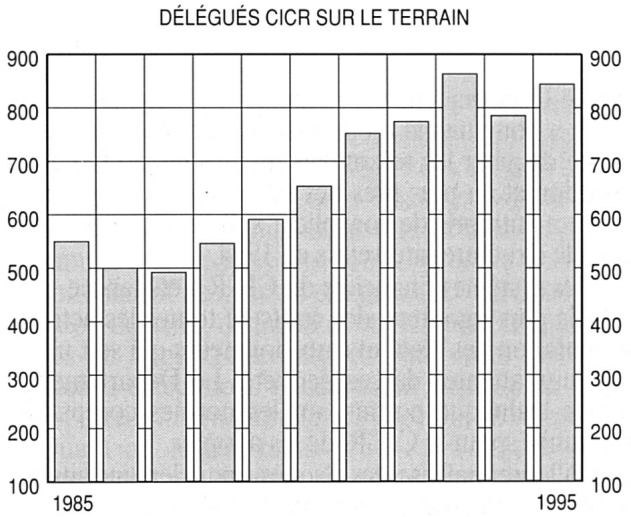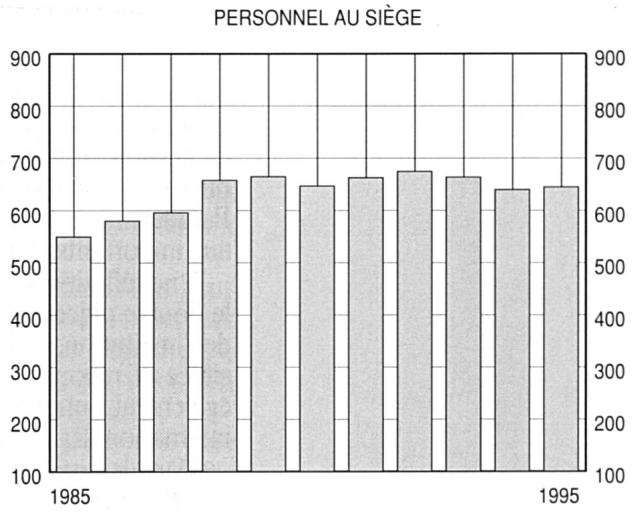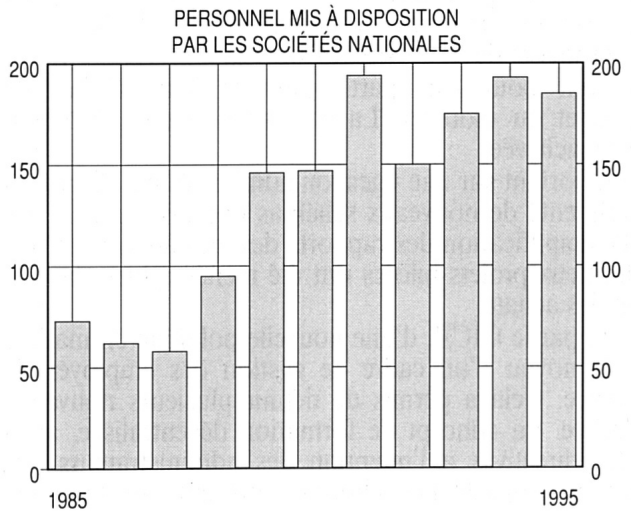
Évolution des effectifs
1985-1995